

Me Vincent MAUREL
Me Frédérique HERARD
Me Emmanuelle PICHARD
Me Olivier BENOIT
Me Bénédicte SEGUI-
DISANTANTONIO
Me Clémence TORTEL
Notaires Associés

ARLES

RESIDENCE LES JARDINS DES
ALYSCAMPS
3-9 AVENUE VICTOR HUGO – B.P. 94
13632 ARLES
Tel : 04.90.52.18.00
Fax : 04.90.49.82.49
Mail: notairesassociesarles@notaires.fr

SAINT ETIENNE DU GRES

21 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
13103 SAINT ETIENNE DU GRES
Tel : 06.42.01.50.98
Mail benedicte.segui-
disantantonio@notaires.fr

BUREAU ANNEXE

PORT SAINT LOUIS DU RHONE
38 AVENUE DU PORT
13230 PORT SAINT LOUIS DU RHONE
Tel : 04.42.86.06.01
Fax : 04.42.48.52.83
Mail : notairesassociesarles@notaires.fr

Me Eve CASSAGNE
Me Anthony BOYER
Me Marine FAURE
Me Juliette LAMBERT
Notaires

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Clémence TORTEL Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « VIA NOTARIA, MAUREL - HERARD - PICHARD - BENOIT - SEGUI-DISANTANTONIO - TORTEL, Notaires Associés, Société Titulaire d'Offices Notariaux à ARLES et SAINT-ETIENNE-DU-GRÈS » à ARLES, Résidence Les Jardins des Alyscamps, 3 et 9 avenue Victor Hugo, le 18 juin 2022 il a été constaté la VENTE,

Par :

La Société dénommée « SAS HECTARE », Société par actions simplifiée dont le siège est à CLAPIERS (34830), clos des Chanterelles rue du Romarin, BP 18, identifiée au SIREN sous le numéro 351338660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Au profit de :

Monsieur Mickaël Michel Jean-Marc VERET, professeur de mathématiques, demeurant à ISTRES (13800) 11 N des Pivettes.
Né à AMIENS (80000), le 29 septembre 1990.
Célibataire.

Quotités acquises :

Monsieur Mickaël VERET acquiert la pleine propriété du BIEN objet de la vente pour son compte personnel.

Identification des biens

Désignation

A ARLES (BOUCHES-DU-RHÔNE) 13200 - Hameau de Raphèle,
Un terrain à bâtir viabilisé .

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
HM	374	HAMEAU DE RAPHELE	00 ha 04 a 00 ca

LOTISSEMENT

Le BIEN forme le LOT NUMERO DEUX (2) du lotissement dénommé « LOTISSEMENT DOMAINE DE VILLEBOIS » autorisé suivant permis d'aménager délivré par Madame le maire de la commune d'ARLES (13200) en date du 15 janvier 2020 portant le numéro PA 013004 19R0012

PROPRIETE JOUISSANCE

L'ACQUEREUR est propriétaire du BIEN à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les parties déclarant que le BIEN est entièrement libre de location ou occupation et encombrements quelconques.



via Notaria
P/o M^{re} Clémence TORTEL
Notaire Associée
à ARLES